



COMPTE RENDU CONSEIL D'ADMINISTRATION **Du 09 avril 2018**

Présents : Michel BILLOD LAILLET, Roger CHEVALIER, Benoît CORDIER, Robert DEMOLY, Jean-François DUCROT, Jérôme GANNAT, Dominique GUYAUX, Sandrine JACQUES, Franck JACQUOT, Jean-Claude JACQUOT, Hervé JOLIVOT, Paul LEGER, Daniel MARTIN, Jérôme MOUREY, Pascal ORLANDI, Eric PIHET, Jean-Paul PONCHON, Norbert PRUDON, Sophie RABINE, Jacky THIBAUT, Gilles ZOPPI.

Excusés : Jean-François BIARD, Gilles BINDA, Bruno CHAIGNON, Jean-Luc COIGNON, Delphine DANGUIS, Pierre GUYOT, Florence HAULTCOEUR, Jacques LAPOSTOLLE, Gilbert MICHARD, Benoît PERRIN, Marie-Christine REGNET, Denis REPERANT, Laurent RIOTTE, François TOSCANO.

Absents : David DEREPA, Jean-Michel GUENIN, Bernard MARY, Eric MEZIER.

Invités Présents : Emilian BROE, CTS. Loïc PHILIPPE, délégué des coureurs.

Invitées excusées : Stéphanie DAZY

1. Accueil et émargement

Remerciement aux personnes présentes.

Encore de nombreux absents pour cette réunion ; il est demandé aux membres qui s'excusent de le faire le plus tôt possible, pour des raisons d'organisation (ex. : buffet).

La question se pose une nouvelle fois de la dématérialisation des réunions (bien que plus adapté pour les B.E sans doute) et du lieu des réunions : avec 17 présents de l'ex Franche-Comté et 4 seulement de l'ex Bourgogne (et aucun dijonnais), doit-on maintenir Dijon comme lieu systématique de réunion ?

2. Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 12 février 2018

Approuvé à l'unanimité.

3. Point synthétique sur le Congrès Fédéral et l'AG de la FFC (Nantes)

Merci aux délégués régionaux qui étaient présents.

A l'avenir un appel à candidature sera fait en amont pour s'assurer d'avoir des délégués qui s'engagent et qui sont donc présents. Cela évitera la difficulté rencontrée pour trouver des candidats lors de l'AG de Dole (idem pour les représentants des CD).

- Au niveau financier la situation de la FFC est très délicate.
- Gilles ZOPPI a été élu au Conseil Fédéral et a intégré la Commission « Cyclisme pour tous » de la FFC en tant que vice-président.
- Jacky MAILLOT, médecin de la Région est nommé Médecin Fédéral National en remplacement d'Armand MEGRET.
- Les débats et les ateliers proposés ont été très intéressants.
- Les Contrats d'Objectifs Territoriaux, seront finalement signés plus tard (juin), car peu de CR ont avancé suffisamment sur le dossier (3 seulement ont renvoyé un dossier complet). Celui de Bourgogne Franche-Comté a été pris comme exemple à Nantes lors de l'atelier sur ce sujet.

4. Proposition de réorganisation du Bureau Exécutif

Delphine DANGUIS qui est amenée à partir en Bretagne (mutation professionnelle).

Elle a envoyé ce jour sa démission du poste de Secrétaire Général et du Conseil d'Administration.

Cela implique une réorganisation du Bureau Exécutif.

COMITE REGIONAL DE CYCLISME BOURGOGNE/FRANCHE-COMTE

Commission Jeunes

Réunion du 9 Mars 2018 au CREPS de DIJON Salle Séoul à 20H

Etaient présents :

Jean-Michel GUENIN – représentant le CD 89

Christian DOUCET – représentant le CD 71

Norbert PRUDON – Membre CR en charge du calendrier des épreuves

Alain DEMEUSY – représentant le CD 90

Roger CHEVALIER – co-responsable de la Cion jeunes et Président du CD39

Frédéric SORGUE – représentant le CD 39

Patrick DEVAUX – représentant le CD 25

Francis COLLENOT – représentant le CD 21

Jean-Claude JACQUOT – co-responsable de la Cion Jeunes et représentnat le CD 70

Absent excusé Paul Léger – Président et représentant du CD 58

Rappel

Ont été conviés à cette réunion les référents départementaux qui ont du être nommés par le COMITES DEPARTEMENTAUX, (voir compte-rendu de notre réunion du 9 octobre 2017), Ces référents sont chargés de coordonner les travaux de la Commission Jeunes avec leurs comités départementaux et de mettre en œuvre en particulier les décisions prises, La première mise en œuvre concerne la mise en place de la sélection départementale qui participera aux 3 épreuves finales du TROPHEE REGIONAL qui serviront également d'épreuves pour la sélection régionale au TROPHEE DE FRANCE,

Ceci est une première étape dans ce qui devrait constituer une appropriation par chaque comité départemental du développement des écoles de cyclisme sur son territoire, et de l'organisation d'épreuves attractives,

La plupart des comités départementaux ont désigné un référent, mais ceci n'a pas été fait partout. Les clubs impliqués dans le développement réclament plus de soutien de leur comité départemental. Nous devons ainsi encore communiquer davantage et expliquer nos souhaits de développement et convaincre. Le Challenge Régional reste un support de communication puissant aujourd'hui pour nous rassembler dans cette immense région,

LE CHALLENGE REGIONAL et le TFJC

La commission revisite les règlements du Challenge Régional et TFJC approuvé par le dernier Comité Régional. Quelques précisions sont apportés sur la forme.

Voir Annexe

Il est décidé d'ouvrir chaque épreuve finale à l'ensemble des coureurs du département dans lequel sera organisé une épreuve.

Ces épreuves finales se dérouleront ainsi à :

- le 10 Mai dans l'YONNE – (CHABLIS à confirmer)
- 21 Mai en Haute-Saône à MONTIGNY LES VESOUL
- 3 Juin en Saône et Loire au CREUSOT (Saint Firmin)

A noter que le 3 Juin sera également le Championnat Régional des Ecoles de vélo ainsi que la dernière épreuve finale du Challenge régional. Les 28 maillots seront attribués ce jour là, ainsi que la composition de la sélection au Trophée de France qui se déroulera à MONTAUBAN du 5 au 8 juillet prochain, (voir annexe pour règlement de la sélection),

A noter également que l'épreuve du 3 juin est ouverte à tous les jeunes coureurs du Comité régional, s'agissant du Championnat régional,

Les règlements seront représentés au prochain Comité Régional du 9 avril prochain,

Démarche de professionnalisation de nos Clubs

Nous terminons la réunion sur une réflexion qu'il faut mener dans nos clubs qui souffrent de manque de bénévoles, encadrant en particulier nos Ecoles de vélo. Des clubs sont actuellement dans une démarche de professionnalisation. Cette démarche n'est pas réservée aux gros clubs, mais se doit d'être une solution au développement de notre sport. La plupart des disciplines sportives qui progressent ont déjà entamé depuis plusieurs années cette professionnalisation, souvent à temps partagé.

Notre fédération a édité en 2016 un Guide de la professionnalisation qui est une aide à cette démarche, Les expériences des uns et des autres doivent nous permettre de progresser dans ce domaine, C'est localement qu'il faut agir et se rapprocher des offices municipaux ou intercommunaux des sports pour mutualiser des emplois qui nous feront progresser, Le Comité Régional se doit de faciliter et d'accompagner, avec les comités départementaux ces démarches,

Jean-Claude JACQUOT

⇒ Le Président propose que l'actuelle Secrétaire Générale Adjointe, Sandrine JACQUES, devienne Secrétaire Générale et que le poste de Secrétaire Général Adjoint soit confié à par Norbert PRUDON (qui pourra être présent régulièrement sur l'antenne d'Autun).

Ce dernier était jusque-là représentant de notre Comité au CROS (Bourgogne) ainsi que Roger CHEVALIER (Franche-Comté). Celui-ci deviendrait alors notre seul représentant puisque depuis la fusion des CROS de Bourgogne et de Franche-Comté nous ne devons avoir qu'un seul représentant.

- Vote : une voix contre :

Paul LEGER exprime le fait que la fusion est récente est qu'il serait souhaitable que le poste de Secrétaire Général revienne à un ex-bourguignon pour que cela « passe » mieux au sein des clubs notamment.

- Aucune abstention

⇒ La modification du Bureau est donc adoptée

5. Compte-rendu des Commissions (validation et questions éventuelles)

Voir Comptes-Rendus ci-joint.

Commission Jeunes : travail avec les CD pour uniformiser les modes d'organisations des épreuves notamment + accord du Crédit Mutuel pour le financement des maillots du Challenge Régional

Commission Route : question sur le Collectif Juniors, discussion des membres du CA sur ce sujet, car un certain nombre pensent que ce Collectif a toute sa raison d'exister et de continuer. Souhait de mettre en place une formation et/ou remise à niveau des encadrants susceptibles d'intégrer l'ETR, des DS, assistants, etc...

Commission Cyclisme pour tous : pour que la communication se passe mieux, il a été demandé aux CD de nommer un représentant chacun, ce qui est quasiment fait pour les 8 départements. La commission est très active et vigilante pour tenter de lutter contre la tricherie.

Commission Médicale : nécessité que celle-ci se réunisse

Commission Piste : non active jusque-là. Nécessité de permettre à des personnes très impliquées dans la discipline de s'investir pour que la commission avance, ce qui commence à se faire.

Commission Développement du Cyclisme Féminin : difficulté de la faire vivre. Il serait sans doute plus productif de nommer des personnes référentes du cyclisme féminin dans chacune des commissions par discipline. Les responsables s'engagent à faire appel à chaque responsable de commission pour avoir des noms de référents.

Commission VTT : 3 stages ont eu lieu, le Collectif Cadets est constitué, 2 Coupes BFC et 2 TRJV réalisés, participation plus importante des coureurs. Problèmes rencontrés : sur Cicle web nombre d'engagés limité à 200. Formation arbitrage : 6 personnes ont participé. Daniel MARTIN souhaite établir une liste des arbitres VTT, mais malgré plusieurs demandes de sa part et de celle du CR, les clubs ne répondent pas ou très peu. Cela conduit à de nombreuses épreuves VTT pour lesquelles il n'y a aucun arbitre nommé dont des Championnats ! Il y a urgence de trouver des solutions ! (Problème de l'Enduro du Breuil)

Pour rappel : Le rôle des arbitres ne se résume pas à établir des résultats, ils ont également la responsabilité de s'assurer que les règles de sécurité notamment soient respectées et que les règles d'organisation sont mises en place.

Un arbitre par club c'est bien, mais encore faut-il que ceux-ci soient actifs !

Commission BMX : les pilotes de Bourgogne Franche-Comté se déplacent beaucoup, le nombre de participants sur chaque épreuve est très important. L'épreuve de Vesoul de ce week-end a été une réelle réussite sur tous les plans. Une réunion de la Commission a eu lieu le 02/03, le PV est en cours de validation. Une coupe régionale se déroulera sur 6 épreuves.

6. Point financier

Voir document Jean-Paul PONCHON. Commentaire : nous avons actuellement un excédent, néanmoins constatons que les recettes sont en baisse, notamment au niveau des licences et des droits d'organisation. Au niveau des dépenses : nous sommes en « plus » au niveau de l'activité sportive, mais des charges salariales moins importantes. Il paraît important aujourd'hui de se tourner vers du sponsoring privé pour différentes actions. Le modèle économique actuel nécessite une adaptation.

7. Intervention CTS et Secteur Technique

Les projets de la politique sportive qui a été présentée suivent leur cours.

Au niveau du budget prévisionnel le déplacement pour le Championnat de France Avenir risque d'être plus élevé que prévu (déplacement à Brest en plein mois d'août), cela devrait pouvoir se compenser par un partenariat avec OFAHJ sur d'autres actions.

Services civiques : 1 à Dijon et 1 à Besançon, ils ont pour mission de gérer le parc matériel et logistique. Mais ils ont d'autres missions : sur Dijon Kairi a aussi le rôle de développement au niveau du BMX. Eddy STEIBLÉ à Besançon viendra en soutien des organisateurs des Championnats Régionaux notamment, pour une meilleure promotion. Il prendra également contact avec tous les responsables de Commissions. Nécessité de faire un suivi des objectifs qui leur ont été fixé.

Directives Techniques Nationales : nous sommes en parfait accord avec ces directives.

8. Tendances statistiques des licences 2018 à la fin du 1^{er} trimestre

Voir documents en annexe.

9. Point et validation des dossiers en cours vus en Bureau Exécutif

Attribution des Championnats Régionaux : Les changements par rapport à ce qui avait été annoncé sont les suivants : en VTT le SCO Dijon organisera l'épreuve à Is sur Tille le 03/06. Inter région Dames à Bar le Duc les 02 et 03/06. Inter région Piste à Commercy le 21/05.

Fédérations affinitaires : la convention fédérale devrait être validée au BE de la FFC cette semaine. On en reparlera quand cela sera officiellement validé.

Cartes à la journée : règlement sur le site internet de notre Comité. Difficulté pour les arbitres d'identifier ceux qui n'y ont pas droit.

Paiement des grilles de prix : doit passer par le CR, un rappel en ce sens sera fait aux clubs.

Fonds de Formation : courrier à envoyer

Un courrier va être envoyé à tous les clubs organisateurs : pour rappel des règles simples d'organisation, de sécurité et d'accueil des arbitres.

10. Questions diverses

- Franck JACQUOT, Président du CD70, a été contacté par le Conseil Départemental pour avoir un référent pour la labellisation d'un espace cyclo sport. Celui-ci après avoir pris contact avec Joachim LOMBARD en charge de cela à la FFC, propose que Gilles ECKERT se charge de cette mission
- Calendrier : une note de rappel aux clubs sera faite pour les règles à respecter en cas d'annulation, report, etc...
- 2 étapes de la Route de France Féminines auront lieu en BOFC (Yonne & Nièvre)
- Grand Prix de France Féminin : se déroulera les 23 et 24 juin à Besançon et Gilley.
- Trophée Vincent LAVENU, en collaboration avec Auvergne-Rhône-Alpes, 2 épreuves en BFC (Morteau & Arçon) et 2 en AURA.
- Epreuve modifiée, puis reportée ou annulée : Tour Bourgogne Franche-Comté.
- Dans tous les cas, quand il y a des demandes de modifications, même si elles sont fédérales, il serait bien que le CR soit informé, ou au moins en copie de la demande faite à la FFC.

- TFJC : Creusot Cyclisme se positionnerait finalement pour 2020 (avec attribution dès maintenant)
- France Cyclisme : Nous n'avons actuellement pas de correspondant officiel, ce qui fait que nous sommes le seul CR à ne pas publier de brèves dans le magazine.
- Détails d'organisation : nécessaire que toutes les disciplines renseignent un minimum les infos au sujet des organisations sur le site internet.
- Conseil National des Présidents de Régions : en cette fin de semaine.
- Date à déterminer pour l'AG : janvier 2019 ? + Appel à candidature aux clubs pour l'organisation de celle-ci.
- Appel à candidature à anticiper aussi pour les différents Championnats Régionaux 2019.

La séance est levée à 21h30.

**Le Président du Comité,
Gilles ZOPPI**

**La secrétaire de séance,
Sandrine JACQUES**

COMITE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

REGLEMENTS du CHALLENGE REGIONAL DES JEUNES ET DE LA SELECTION AU TFJC

I - CHALLENGE REGIONAL DES JEUNES CYCLISTES

Le Challenge Régional est ouvert à tous les licenciés FFC des catégories Poussin, Pupille, Benjamin et Minimes.

Il est ouvert à toutes les féminines sans restriction.

Pour les garçons, chaque Comité Départemental devra fournir une sélection suivant le tableau de répartition ci-dessous, réalisé en fonction du nombre de licenciés FFC Ecoles Françaises de cyclisme de chaque département participant aux épreuves Jeunes sur notre territoire régional.

A noter qu'une course Pré-licencié sera incluse à chaque manche, mais ne comptera pas pour le Challenge Régional.

Cas particulier: Il n'y aura pas de quota pour le comité départemental organisateur.

Départements	Poussins	Pupilles	Benjamin	Minimes	Total
Côte d'Or	2	5	7	9	23
Nièvre	2	4	5	3	14
Saône et Loire	6	8	8	8	30
Yonne	5	6	5	6	22
Doubs	9	16	14	12	51
Jura	5	5	8	6	24
Haute-Saône	2	5	5	5	17
Territoire de Belfort	2	2	2	2	8
Totaux	33	51	54	51	189

A la demande d'un Comité Départemental, ce tableau pourra, après validation par la commission Jeunes, être modifié avant une nouvelle édition annuelle,
Chaque Comité départemental aura libre choix de son mode de sélection

Epreuves concernées

le 10 Mai 2018 organisé par le VC AUXEROIS

Le 21 Mai 2018 à MONTIGNY LES VESOUL par la ROUE D'OR NOIDANS

Le 03 Juin 2018 à Saint FIRMIN par CREUSOT CYCLISME qui sera également le Trophée Régional des Jeunes Cyclistes (TRJC)

Récompenses

Dans chaque catégorie, seront remis le 3 Juin 2018 à St Firmin, lors de la dernière épreuve finale du Challenge régional :

Maillot Jaune : Leader du Classement général

Maillot Bleu : Leader Route

Maillot Vert : Leader Sprint

Maillot Rouge : Leader Cyclo-cross

Maillot orange : Leader Meca-Jeux

Maillot Blanc : Leader 1ere Année

Maillot Rose : Leader féminine

Attention, un concurrent ne pourra prétendre à deux maillots, aucun cumul possible.

Un participant leader de plusieurs disciplines endossera le maillot le premier cité dans la liste ci-dessus. En cas d'égalité, le maillot reviendra à celui ayant acquis les meilleurs places,

Grille de départ

Sur les trois épreuves, et afin de valoriser le cyclisme féminin, les demoiselles seront placées devant les garçons à une distance suffisante pour ne pas les gêner,

Pour la première épreuve, l'ordre de la liste des comités départementaux sera utilisé afin de créer la grille de départ, Pour les épreuves suivantes, les coureurs seront appelés suivant leur classement à ce challenge,

Epreuve de Méca-Jeux

Cette épreuve aura un coefficient de 0,5 afin de la valoriser sur la même base que le barème du TFJC, Toutes les autres épreuves auront un coefficient 1

Contre-la-Montre par équipes

Des Contre-la -Montre par équipes seront organisés afin de se préparer à cette épreuve intégrée récemment au TFJC, Ces épreuves n'entreront pas dans le classement, Elles n'auront qu'une valeur éducative, La composition des équipes se fera d'après le classement de l'épreuve Route afin d'harmoniser la force des équipes,

Attribution des points

1er 50 points, 2ème 44 points, 3ème 40 points, 4ème 37, 5ème 34, 6ème 32, 7ème 30, 8ème 28, 9ème 26, 10ème 24, 11ème 22, 12ème 21, 13ème 20, 14ème 19, 15ème 18, 16ème 17, 17ème 16, 18ème 15, 19ème 14, 20ème 13, 21ème 12, 22ème 10, 23ème 9, 24ème 8, 25ème 7, 26ème 6, 27ème 5, 28ème 4, 29ème 3, 30ème 2 et 31ème 1 point

II – SELECTION REGIONALE BFC au TROPHEE DE FRANCE DES JEUNES CYCLISTES

Pour cette saison, un seul mode de sélection est pris en compte afin de constituer l'équipe qui défendra les couleurs de la BOURGOGNE FRANCHE-COMTE au prochain TFJC qui se déroulera du 5 au 8 Juillet à MONTAUBAN,

Composition de la sélection

Suivant les quotas proposés par la FFC pour composer une sélection régionale, la sélection BFC comprendra 3 filles et 4 garçons dans chaque catégories, soit

Pupilles : 3 filles 4 garçons

Benjamins : 3 filles 4 **garçons**

Minimes : 3 filles 4 garçons

Soit 21 coureurs qui seront encadrés par 1 Jeune arbitre, 5 éducateurs

Modalité de la sélection

Le Challenge Régional ci-dessus sert de base à la sélection régionale, Les points retenus seront ceux obtenus dans ce challenge.

Les deux meilleurs résultats des trois épreuves de ce challenge seront additionnés,
Le résultat de la troisième épreuve départagera d'éventuels ex-aequo,
La participation aux trois épreuves du Challenge régional est obligatoire, sauf dérogations ci-dessous,

Dérogations

La commission Jeunes se réserve le droit de sélectionner directement en fonction de leur niveau, les féminines qui participeraient à des épreuves inter-régions ou nationales et qui de ce fait ne pourraient participer à une manche du Challenge régional,

La commission Jeunes pourra, exceptionnellement et uniquement pour une raison justifiée, sérieuse et recevable, statuer sur le repêchage d'un concurrent,
Cet alinéa figurait sur de précédents règlements et n'a jamais permis à un jeune de se qualifier, prouvant le caractère très exceptionnel de ce paragraphe,

Règlements établis suite à la réunion de la commission Jeunes du 05/12/2017 et validés par le Comite Régional BFC

GUIDE D'ORGANISATION DES EPREUVES JEUNES

COMITE REGIONAL BOURGOGNE/FRANCHE COMTE

L'organisation des épreuves Jeunes nécessite le respect des règles dictées par notre Fédération ce qui implique une connaissance précise du déroulement de ces épreuves.

Ce guide se veut un accompagnement pour les Clubs organisateurs afin de leur permettre d'organiser au mieux leur compétition.

bases	1 - COMPETITIONS : Rappel de certaines règles de
--------------	---

Les compétitions sont autorisées à partir de l'âge de 5 ans et interdites pour la catégorie baby vélo.

Une organisation dite « école de vélo » doit au moins comporter **deux épreuves différentes**.

Le contrôle de l'activité est effectué par la commission régionale des jeunes.

Développements

Tableau récapitulatif des développements autorisés en école de vélo

Catégorie	Route Vitesse et adresse	cyclo-cross	Piste
BABY-VELO	5,60M compétition interdite	libre	-
Prélicenciés	5,60M (42X16)	libre	5,60m
Poussins	5,60M (42X16)	libre	5,60m
Pupilles	5,60M (42X16)	libre	5,60m
Benjamins	6,40M (42X14) Nouveau en 2018	libre	6,40m
Minimes	7,01M (46X14)	libre	6,71m

Un contrôle des braquets sera fait avant les épreuves route par les commissaires,

Equipement obligatoire - Sécurité

- Le port du casque homologué et des gants est obligatoire.
- Matériel : Pour les épreuves du calendrier régional, tous les types de vélo sont autorisés,
 - de la catégorie Pré licenciés à la catégorie Benjamins. Pour les minimes, le vélo traditionnel est fortement conseillé
- Les vélos ne doivent comporter aucun additif (les courroies sont interdites sur les pédales automatiques, les prolongateurs sont interdits)
- Le vélo de VTT est autorisé sur toutes les épreuves (route, adresse, cyclo-cross et piste) à condition de respecter le développement maximum autorisé (sauf épreuve cyclo-cross ou le développement est libre).
- Le changement de vélo au cours d'une même épreuve est possible suivant la décision de la Commission Jeunes
- Les roues doivent être standards et UNIQUEMENT à rayons.
- Les concurrents dont les vélos de VTT ont des guidons qui dépassent 50 cm de largeur prendront le départ en dernière ligne.
- L'utilisation de moyens de communication est interdite en école de vélo.

Ravitaillement

Un bidon est autorisé uniquement à partir des benjamins.

Le ravitaillement à pied n'est possible que pour les minimes sur décision du collège des arbitres

2 - LES EPREUVES

Préambule

Rien n'est imposé pour l'ordre des épreuves, mais il est conseillé de commencer par l'épreuve ROUTE, dont le classement servira à établir des séries de sprint équilibrées.

Puis l'Agilité avec le MECA-JEUX qui se déroulera à la fin de chaque course (Ex : à la fin de la course Poussins, les coureurs vont à leur épreuve MECA-JEUX, pendant que se déroule la course Pupilles etc....,

ensuite Vitesse chronométrée ou par séries,

et enfin CYCLO-CROSS pour ceux qui en organisent.

Un contre-la-Montre par équipes pourra être organisé à titre éducatif, sans rentrer dans le classement général.

Généralités

Sauf pour les épreuves de vitesse se déroulant sous forme de sprints à plusieurs, tout concurrent victime d'un incident aura le droit à un deuxième départ en dernière position. En cas de nouvel incident, le concurrent sera classé en dernière position de l'épreuve disputée.

Les compétitions sont INTERDITES pour la catégorie Baby vélo

Epreuves sur route

Distances maximales :

- Pré licenciés : 1 km
- Poussins : 5 km
- Pupilles : 10 km
- Benjamins : 15 km
- Minimes : 30 km

Les concurrents seront rangés sur la ligne de départ selon leur classement de l'épreuve de la vitesse, si elle a eu lieu avant, sinon selon l'appréciation des arbitres.

En cas de bris de matériel et de crevaison, même sur chute, le changement de vélo avec braquet conforme sera autorisé, mais il se fera à poste fixe,

Tout dépannage en dehors de ceux organisés sera sanctionné par une mise hors course,

Tout coureur doublé devra, s'il en reçoit l'ordre de l'arbitre, descendre de vélo et retirer son dossard qu'il remettra à un arbitre au podium.

Les coureurs devront tenir leur ligne en course et à l'arrivée, sous peine d'une pénalité allant jusqu'à la mise hors course.

Le ravitaillement sera autorisé pour les catégories benjamins et minimes selon l'appréciation des arbitres.

EPREUVE D'AGILITE combinée MECANIQUE ET JEUX

Cette épreuve qui s'effectue par équipes au TFJC, se déroule à titre individuel lors des épreuves organisées par les Clubs.

Les concurrents doivent accomplir dans le meilleur temps possible, un geste mécanique et un parcours d'habileté différent en fonction des catégories sur son propre vélo.

Suivant le programme MECA-JEUX du TFJC 2017 qui devrait être reconduit en 2018:

- Le parcours technique Pupilles et Benjamins sera un slalom simple avec démontage et remontage roue avant – sprint et zone de freinage pour terminer.
- Le parcours technique Benjamins et Minimes filles et garçons, sera un slalom Evite

Pierre avec démontage et remontage roue arrière, saut de liteaux roue avant et arrière (hauteur de 8cm) sprint avec zone de freinage pour terminer

Des pénalités en temps sont prévues pour chute de vélo, mauvais montage de la roue, faute sur le parcours technique (quilles ou liteaux tombés...)

Les coureurs auront libre choix de faire l'épreuve en tennis ou chaussures de vélo. Le vélo utilisé doit être celui du coureur, de route de préférence. S'il prend son vélo de cyclo-cross, il devra avoir des roues et pneus de cyclo-cross, ce qui impose une ouverture et fermeture des étriers de frein.

Pénalités

Pas de contrôle de serrage 10'' de pénalité

Chute du vélo 15'' de pénalité

Ne fait pas tourner la roue 30'' de pénalité

Serrage de roue mal positionné 30'' de pénalité

Roue non serrée 30'' de pénalité

Impossibilité de remonter la roue 2' de pénalité

Quille tombée ou évitée 5'' de pénalité par quille (30'' maxi par jeu)

Evite pierre roue soulevée 5'' de pénalité (30'' maxi par jeu)

Pied par terre 10'' de pénalité par pied (30'' maxi par jeu)

Erreur de Fléchage ou plot directionnel évité 10'' de pénalité

Jeu évité 30'' de pénalité

Epreuves de vitesse

Les épreuves de vitesse pourront se dérouler suivants deux modalités (Chronométrée ou Sprint à la place)

Epreuve chronométrée :

Distances maximales :

- Pré licenciés, Poussins, Pupilles: 60 m départ arrêté
- Benjamins, Minimes : 80 m départ arrêté ➤ Minimes

Le départ sera tenu, sprint individuel ou par deux selon la possibilité de mettre en place 1 ou 2 couloirs.

Le classement s'effectuera au temps.

Epreuves de vitesse – sélection à la place

Elle se déroule sur une ligne droite bitumée de 300 à 500 mètres dont les 10 premiers mètres seront matérialisés par des lignes tracées au sol. Chaque concurrent disputera 2 à 3 sprints, série, demi-finale et finale.

Les séries de vitesse sont composées de 6 à 10 coureurs maximum en fonction de la largeur de la route. La composition des séries sera faite sous la responsabilité du collège des arbitres. Le départ se fera tenu par des bénévoles (mis à disposition par l'organisateur) ou les éducateurs et donné au sifflet. Il n'y aura aucun faux départ. Les teneurs devront conserver les 2 pieds au sol sous peine de disqualification de leur coureur. La prise de sillage est autorisée, néanmoins les concurrents devront conserver leur ligne, à moins d'avoir une franche longueur d'avance et ils ne devront pas faire de manoeuvre pour empêcher l'adversaire de passer. Toutes fautes caractéristiques feront l'objet d'un déclassement à la dernière place de leur série par le jury des arbitres.

Les incidents mécaniques, techniques ou la chute ne seront pas prétexte à recommencer, Le coureur devra franchir la ligne pour être classé et poursuivre l'épreuve. Les compositions des séries seront affichées au départ.

Epreuves Contre la montre par équipe

Cette épreuve pourra être organisée à titre éducatif, sans rentrer dans le classement.

Composition des équipes : Chaque équipe sera composée de 2 à 4 coureurs de la catégorie poussin à minime. Les équipes pourront être mixtes. La composition des équipes est au libre choix des arbitres, cependant elle se fera par catégorie et devra tenir compte du niveau des coureurs (prendre le classement route par exemple en référence). Toutefois un concurrent pourra être surclassé (exemple : 1 poussin + 3 pupilles).

Déroulement de l'épreuve :

Circuit de 3 km maximum à parcourir 1 fois, les coureurs sont autorisés à prendre des relais. Aucune autre entraide ne sera admise (ex : pousser son coéquipier...) L'ordre de départ sera établi par le collège des arbitres. Le temps sera pris sur la roue avant du dernier coureur de l'équipe à franchir la ligne. Une équipe rejointe ne doit pas gêner et prendre les roues de l'équipe qui la double sous peine de déclassement. En cas de crevaison ou de chute, dûment constaté par un arbitre au cours de l'épreuve, le temps sera pris sur l'avant dernier coureur de l'équipe.

CYCLO-CROSS

Le développement est libre pour tous les concurrents dans le cadre d'une épreuve école de vélo et/ou régularité cyclo-cross.

Durées maximales ➤ Pré licenciés : 5' ➤ Poussins : 7' ➤ Pupilles : 10' ➤
Benjamins : 15' ➤ Minimes : 20'

La mise en grille se fera en fonction d'une hiérarchie établie par chaque équipe, par le corps arbitral ou par décision de la commission départementale qui aura établie un classement des épreuves préalablement disputées.

Toute sortie volontaire ou involontaire du circuit sera sanctionnée par une pénalité pouvant aller jusqu'à la mise hors course du coureur,

Les changements de roues et de vélos se feront dans les zones aménagées, Tout dépannage et toute aide en dehors de ces zones seront sanctionnées par une pénalité pouvant aller jusqu'à la mise hors course du coureur.

COMMISSION BMX BOURGOGNE-FRANCHE COMTE

2/03/2018

Présents : Stéphane AUDINOT, Charline BARDEY, Dominique BART, Jean Marc BONHOMME ,
Dominique GUYAUX, Pierre GUYOT, Mickael HUGOT, Blandine JUPILLE, Benjamin PIHET, Eric PIHET,
Stéphanie PITON, Jackie THIBAUT, Franck TORRES , Sophie RABINE

Excusés : Ec baumoise, Gilles ZOPPI

1. Trophée d'Automne

a. Constat

La moyenne des pilotes participant en 2017 a été faible par rapport à ce que l'on pouvait espérer.

Les clubs n'organisant pas au printemps sont prioritaires.

Le but : faire rouler nos nouveaux pilotes, leur faire prendre goût aux compétitions. Pour les compétiteurs aguerris ce sont plus des entraînements, des amusements.

b. Discussion

Idée des clubs de faire des courses à l'est et à l'ouest mais le comité régional ne veut pas. Nous sommes Bourgogne Franche Comté.

Lecture des mails reçus à ce sujet.

La fonction première de nos courses normalement en automne, c'est de faire rouler nos pilotes. Le problème c'est que s'il faut faire beaucoup de kilomètres et cela rebute les gens.

Autre problème : durée de la course...Quand c'est loin on est obligé de partir la veille.

Serait-il possible d'organiser 2 courses en même temps à 2 endroits ? Système conférence ouest - conférence est ; nécessité de réunir 2 équipes d'arbitres... mais quand nous étions séparés cela se faisait ...

Revoir le timing de la journée....les faire le samedi ? ->difficile car les entraînements ont lieu

Séparer les catégories ??

Obligation de participer à certaines épreuves pour pouvoir accéder aux autres courses (par exemple aux challenges France) ?

2017 était la première... est- ce qu'il ne faut pas attendre et laisser le temps au temps... ??

Comment faire venir les nouveaux pilotes ?

Redynamiser, changer des bricoles mais pas forcément pas tout révolutionner.

Changer le nom : Coupe de Bourgogne-Franche- Comté. Ne pas ouvrir aux autres régions...

But : faire commencer les nouveaux, que tous les clubs aient au moins une organisation dans l'année.

Que les « anciens » aient envie de venir, faire des courses sans se prendre la tête, sans classement...

Il faut bien prévenir les organisateurs des courses qu'il y a des contraintes d'horaires.

c. Décision

Proposition : garder la même structure, changement de nom (coupe de BFC), travailler sur les horaires. Essais plus tard et plus courts.

Décision : On garde la même structure, on appelle : Coupe de Bourgogne Franche Comté.

d. Calendrier

Clubs prioritaires : Bertranges, Champey, Tavaux, Saint Georges, Saulon, Ec Baumoise

9 dimanches possibles septembre : 2,9,16,23,30 octobre : 7,14,21,28

6 courses, classement sur les 5 meilleurs résultats

Champey, Saulon et Tavaux ont candidaté

Candidature supplémentaire : Besançon (lendemain de l'open night), Vesoul, Mandeure

Calendrier : 16/09 : Mandeure

23/09 : Saulon

30/09 : Champey

7/10 : Tavaux

14/10 : Vesoul

21/10 : Besançon

2. Formation et Détection

Une formation arbitre régional est organisée le 3 mars à Beaune.

Une formation arbitre national a eu lieu le 24- 25 novembre à Besançon (14 candidats et 2 n'ont pas été reçu).

Une formation référent technique a eu lieu le 24 février à Besançon, il y a eu 10 candidats.

Regroupements Benjamins Minimes...Détection en accord avec le CTS, plan de fonctionnement de l'équipe régionale.

Ces détections servent à « repérer » pour l'équipe régionale cadet-cadettes puis aux pôles, aux DN.

4 éducateurs (Alexis Clerc, Damien Ethalon , Maxime Eckenschwiller, Guillaume Vasselet)

3. Equipe régionale

9 candidats potentiels, 5 ont répondu favorablement. 3 n'ont pas voulu et 1 n'a pas été reconduit.

Mathis Bart (Mandeure), Jules Coquard (ec baumoise), Quentin Locatelli (vesoul), Thomas Peteuil (Beaune), Dorian Quere (Vesoul) intégreront donc l'équipe cadet.

4 coupes de France (à savoir Joué les Tours, la Roche/yon, Calais, Saint Etienne) et le championnat de France (Sarzeau).

L'hébergement et le transport seront pris en charge par le Comité Régional. L'alimentation et les engagements restent à la charge des pilotes (ou des clubs).

Au moins 2 éducateurs seront avec eux. Une tente et les home trainers seront à disposition.

4. Questions diverses

Représentants Bourgogne Franche comté sur les coupes de France : personnes estampillées, connues. C'est un engagement à plein temps.

Candidatures épreuves nationales 2019 : 4 candidats Bourgogne Franche comté, sans que le président soit prévenu....

Pour 2019, il n'y a qu'une place, les attributions sont déjà pour 2020.

Piste modulo Bosse : Convention avec le club de saint georges, à récupérer au Creps de Dijon (50€ pour un club).

Prix des licences arbitres ; les arbitres régionaux peuvent prendre la licence arbitre école vélo BMX qui est moins chère que celle d'arbitre régional.

Pierre Guyot a été élu le 20 janvier au Comité Régional (Fred Duclos ayant cessé ses fonctions).

5. Budget

11500 €

Coupe de France (9600 €), Fonctionnement, Budget investissement (600 € récompenses, 1000 € investissement)

1500 € pour les stages de détection

16% du budget de l'ETR

C. A 9 avril 2018

Commission BMX

Après un mois de compétition bonne participation des pilotes du Comité sur les épreuves, régionales Inter-régionales, nationales et internationales avec en prime des podiums.

1^{ère} épreuve dans la région à Vesoul avec la 1^{ère} manche du challenge national nord-est, + de 760 pilotes sur 2 jours de compétition.

Création lors de la commission BMX du 2 mars de la coupe de Bourgogne Franche-Comté qui remplace le trophée d'automne, cette épreuve sera réservée aux clubs du comité régional.

1^{ère} sortie de l'équipe régionale des cadets lors de la Coupe de France à Joué les Tours

Mise en place des détections catégories benjamin et minime Filles et Garçons (encadrement mis à disposition par les clubs) avec une attention toute particulière pour les féminines

1^{er} regroupement à Vesoul le 17 avril, le deuxième se déroulera à Saulon le 09 septembre

**BUDGET 2017/2018 DU COMITE REGIONAL
DE CYCLISME DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE**

RECETTES

	Budget Prévisionnel	Budget réalisé 31/03/2017	Budget réalisé 31/03/2018
<u>70 - Ventes - Prestations de Services</u>	1 044 000,00	577 886,97	580 620,17
- Droits d'engagement	175 000,00	41 167,00	52 368,00
- Affiliations	55 000,00	38 883,00	48 119,60
- Licences	442 000,00	394 123,90	384 271,20
- Mutations	30 000,00	21 934,00	27 653,00
- Droits d'organisations			
Assurances	26 000,00	4 208,00	5 159,00
Droits d'organisation	110 000,00	16 247,00	14 344,00
- Prix coureurs et grilles de prix	150 000,00	50 750,94	19 839,61
- Recettes diverses	25 000,00	1 557,50	5 379,65
- Recettes sur déplacements, stages,compet.	26 000,00	8 256,63	19 849,65
- Formations	5 000,00	759,00	3 636,46
<u>74 - Subventions</u>	116 000,00	1 200,00	0,00
- Région	67 000,00		
- C.N.D.S.	23 000,00	720,00	
- Crédit Mutuel	1 000,00		
- Conseil Général du Doubs	20 000,00		
- F.F.C.+ LNC	5 000,00	480,00	
- Divers			
<u>75 - Produits Divers</u>	3 500,00	1 293,50	0,00
- Produits divers	3 500,00	1 293,50	
<u>76 - Produits Financiers</u>		6 711,65	565,64
<u>77 - Produits Exceptionnels</u>		4 859,25	
<u>78 - Reprises sur provisions</u>			
<u>79 - Transfert de Charges</u>		76,30	
TOTAL FONCTIONNEMENT	1 163 500,00	592 027,67	581 185,81
<u>28 - Amortissement des Immobilisations</u>			
Autofinancement	5 900,00		
TOTAL INVESTISSEMENT	33 900,00	0,00	0,00
REPRISE SUR FONDS DE ROULEMENT			
TOTAL	1 197 400,00	592 027,67	581 185,81

DEPENSES

	Budget Prévisionnel	Budget réalisé 31/03/2017	Budget réalisé 31/03/2018
<u>60 - Achats</u>	740 000,00	361 752,47	382 383,30
- Reversement droits d'engagement	83 000,00	24 981,10	28 180,20
- Reversement affiliations	23 000,00	17 813,00	14 919,00
- Reversement licences	362 000,00	257 799,00	314 820,50
- Reversement droit de mutations	13 000,00	7 982,00	2 396,61
- Paiement prix coureurs et grilles de prix	150 000,00	20 527,18	8 788,97
- Carburant	15 000,00	2 893,01	3 696,20
- Achat médailles - récompenses - internet	6 000,00	4 308,45	4 098,40
- Divers achat	11 000,00	3 475,89	2 435,42
- Vêtements Comité	8 000,00	3 827,84	225,00
- Assurances courses	55 000,00	4 652,00	
- Droits d'organisation FFC et cyclo sportives	14 000,00	13 493,00	2 823,00
<u>61 - Services Extérieurs</u>	35 000,00	20 124,46	18 786,71
- Locations, entretien, assurances	30 000,00	15 974,90	11 339,46
- Réunions, AG, CD, Bureau	5 000,00	4 149,56	7 447,25
<u>62 - Autres Services Extérieurs</u>	121 800,00	44 491,37	52 932,52
- Frais de déplacements et stages	92 000,00	35 552,25	45 440,37
- Autres services extérieurs	25 000,00	8 939,12	7 492,15
- Commissaire aux comptes	4 800,00		
<u>64 - Personnel</u>	195 000,00	93 905,14	52 457,32
<u>65 - Autres charges gestion courante</u>	37 700,00	13 090,14	370,00
- Charges diverses	4 000,00	12 090,14	370,00
- Subventions reversées aux clubs et CD		1 000,00	
- Participation au Budget des pôles	33 700,00		
<u>66 - Frais bancaires</u>	100,00	9,39	20,13
<u>67 - Charges exceptionnelles / ex antérieurs</u>		4 599,27	1 692,00
<u>68 - Amortissements</u>	28 000,00		
TOTAL FONCTIONNEMENT	1 157 600,00	537 972,24	508 641,98
Autofinancement			
TOTAL INVESTISSEMENT	39 800,00		
Achat véhicule	22 500,00		
Achat matériel	17 300,00		
TOTAL	1 197 400,00	537 972,24	508 641,98

BUDGET 2017/2018 POLES ESPOIRS

	Budget Prévisionnel	Budget réalisé 31/03/2017	Budget réalisé 31/03/2018
CHARGES FINANCEMENT INDIRECT	17 000,00	0,00	0,00
- Location des locaux	4 000,00		
- Location des véhicules	5 000,00		
- DRJS vacations	8 000,00		
 <u>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</u>	 71 300,00	 37 658,35	 51 969,35
- Achat petit matériel	2 500,00	1 649,04	225,07
- Vêtements	4 000,00	6 835,82	844,80
- Entretien matériel	1 000,00		
- Frais déplacement (compétitions et stages)	5 000,00	2 450,15	1 564,91
- Frais de réunion	1 000,00	291,85	184,47
- Frais de formation	1 000,00		
- Téléphone, Communication	1 000,00	381,29	149,95
- Rémunération du personnel + charges	35 000,00	13 972,04	32 096,81
- Suivi médical des athlètes	2 000,00	338,71	
- Hébergement athlètes du CREPS	14 000,00	7 843,20	14 564,80
- Entraînements BMX (D ETHALON)	4 800,00	2 171,25	2 338,54
- Charges exceptionnelles		1 725,00	
TOTAL FONCTIONNEMENT	71 300,00	37 658,35	51 969,35
TOTAL DEPENSES	88 300,00	37 658,35	51 969,35
	Budget Prévisionnel	Budget réalisé 31/03/2017	Budget réalisé 31/03/2018
<u>RECETTES FINANCEMENT INDIRECT</u>	17 000,00	0,00	0,00
- Conseil Régional F.C.(prêt locaux)	4 000,00		
- Prêts des véhicules Comité Régional	5 000,00		
- DRJS vacations	8 000,00		
 <u>RECETTES FINANCEMENT DIRECT</u>	 71 300,00	 9 947,60	 24 406,27
- DRJS matériel - actions	4 000,00		
- CNDS	8 000,00		
- Formation DE JEPS VTT	6 000,00		
- Formation PJJ	4 000,00		
- Conseil régional			
- Recettes sur déplacements et stages	600,00	560,00	90,00
- Participation Comité Régional	33 700,00		
- Participation Comités extérieurs			4 500,00
- Refacturation hébergement CREPS	14 000,00	8 933,60	17 679,00
- Produits annexes	1 000,00	454,00	2 137,27
TOTAL RECETTES	88 300,00	9 947,60	24 406,27

BUDGET 2017/2018 ANNEXE LOGEMENT

	Budget Prévisionnel	Budget réalisé 31/03/2017	Budget réalisé 31/03/2018
<u>DEPENSES FONCTIONNEMENT</u>	8 400,00	929,89	2 093,89
- Impots	1 200,00	16,00	
- Travaux entretien logement	2 100,00		1 447,00
- Frais divers de Gestion	1 600,00	913,89	646,89
- Quote part du bénéfice transféré	3 500,00		
<u>DEPENSES INVESTISSEMENT</u>	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES	8 400,00	929,89	2 093,89
<u>RECETTES</u>			
- Location	8 400,00		3 500,00
TOTAL RECETTES	8 400,00	0,00	3 500,00

C.A 9 avril 2018

Statistiques licences

Statistiques fédérales au 31/03/2018

107192 licences soit -1.19% par rapport à la même date au 31/03/2017

Soit - 8.48% par rapport au chiffre final de 2017 (-9935 licences)

Taux d'atteinte par discipline au 31/03/2018 par rapport au chiffre final de 2017

BMX 99.24%

VTT 94.60%

ROUTE 87.80%

AUTRES 91.52%

Bourgogne Franche-Comté au 31/03/2018

5810 licences soit -2.81% par rapport au 31/03/2017

soit -12.7% par rapport au chiffre final de 2017 (-846 licences)

Taux d'atteinte par discipline au 31/03/2018 par rapport au chiffre final de 2017

BMX 93.42%

VTT 89.08%

ROUTE 84.53%

AUTRES 80.76%

Taux d'atteinte par catégorie de licences au 31/03/2018 par rapport au chiffre total 2017 (voir tableau)

Licences compétitions : 93.68%

Licences arbitres : 72.43%

Licences loisirs : 80.67%

Licences services : 89.40%

On constate que l'obligation du certificat médical pour les arbitres et les pass'loisirs impacte fortement le chiffre des licences

Sur les CD au 31/03/2018

La Haute-Saône a déjà atteint le chiffre de 2017, d'autres en sont à près de 20%